

La réaction de la Wallonie face au blocage du RER

- Session : 2015-2016
- Année : 2016
- N° : 529 (2015-2016) 1

- Question écrite du **09/02/2016**
 - de LEGASSE Dimitri
 - à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Nul n'ignore les blocages qui entourent le dossier du RER et principalement la position de la SNCB qui propose d'enterrer le dossier.

Comment la Wallonie entend-elle défendre ses intérêts dans ce dossier ? Quels ont été les éléments mis en avant par les uns et les autres lors de ce désormais fameux comité de concertation du 27 janvier dernier ?

Qu'en est-il d'un préfinancement de la Wallonie ?

Dans notre Région, des voix s'élèvent pour défendre une finalisation "à moitié", c'est à dire une finalisation de la ligne Ottignies-Bruxelles au détriment de la ligne Nivelles-Bruxelles ?

- Réponse du **29/02/2016**
 - de PREVOT Maxime

Je renvoie l'honorable membre vers le compte-rendu du débat en séance plénière du 17 février dernier consacré à ce sujet important pour la mobilité.